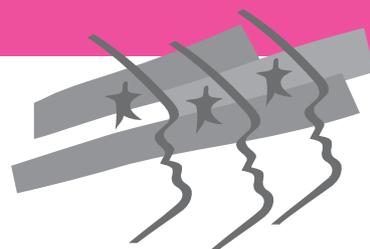


La lettre du MEDEF de l'Ain

N° 52 - Janvier 2015 - Février 2015



MEDEF de l'ain
Mouvement des Entreprises de France

Un nouveau président pour le MEDEF de l'Ain

Le Conseil d'Administration du MEDEF de l'Ain est heureux de vous annoncer les résultats de l'élection de son nouveau président.

M. Alain Palisse a été élu à l'unanimité le 8 janvier 2015 et succède donc à M. Francis Guaitoli après près de cinq années passées à la présidence du MEDEF de l'Ain.

En qualité de président de la société Adduxi, basée à Bellignat, M. Alain Palisse, 62 ans, juriste de formation, a été le créateur de cette entreprise en 1996, avec son épouse. Le groupe comprend aujourd'hui environ 250 salariés dans le monde avec 4 implantations à l'étranger (Suisse, Allemagne, Espagne et États-Unis).

Adduxi est un des leaders dans le domaine des pièces techniques de précision pour l'automobile et un acteur majeur dans la plasturgie sur le département de l'Ain.



ÉDITO

Nos vœux pour cette nouvelle année 2015

Chers Amis,

L'année 2014 s'est terminée par une manifestation commune MEDEF - CGPME - UPA le 3 décembre à Lyon rassemblant près de 3 000 chefs d'entreprises mobilisés pour dénoncer leur ras-le-bol: trop de charges, trop de contraintes réglementaires, trop de surcharge administrative, trop de complexité, trop de changements qui bloquent les actions et les initiatives dans tous les domaines...

Nous réclamons au gouvernement de la cohérence entre les discours et les actes, cet appel à la lucidité économique et au bon sens est à la fois un cri d'alerte, car il y a urgence et une main tendue à tous les élus, de gauche comme de droite, pour travailler ensemble au redressement de la France. Nous demandons à court terme la suppression des dispositifs comme la pénibilité ou la loi Hamon sur la cession d'entreprises, nous voulons une véritable dynamique de simplification de la vie des entreprises et des entrepreneurs!

Dans nos entreprises, nous savons que la confiance, le pragmatisme et l'adaptabilité permanente sont les clés de notre succès, nous devons appliquer ce modèle à tous les niveaux de la société et notamment dans la sphère publique afin de réduire nos dépenses qui sont les plus élevées en Europe depuis 30 ans!

Nos souhaits les plus chers pour 2015 seraient donc une réponse positive du gouvernement sur tous ces sujets et de pouvoir donner une nouvelle vision et une ambition positive pour notre pays! Nous restons mobilisés pour relancer la dynamique de croissance et de création d'emplois et faire valoir nos valeurs: le courage, le sens du travail, l'éthique, l'effort, le respect de la parole donnée, le respect de l'autre, la notion de collectif...



Alain Palisse et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2015 et de belles réussites.

Francis Guaitoli,
Président

VŒUX 2015

Nous vous remercions pour votre participation à la cérémonie
des vœux organisée mercredi 14 janvier 2015 à la Maison des Entreprises

Brèves

Le Conseil constitutionnel valide la loi relative à la désignation des conseillers prud'hommes

Le projet de loi pour la croissance et l'activité comporte une profonde réforme de la justice prud'homale dont l'objectif affiché est de raccourcir les délais de jugement des litiges.

Lors de la consultation du Conseil supérieur de la prud'homie, le MEDEF a demandé que ce projet fasse l'objet d'une concertation préalable compte tenu de l'importance des enjeux pour les employeurs comme pour les salariés et afin de préserver le respect des droits fondamentaux de chacune des parties dans les contentieux prud'homaux.

Il était en effet apparu que ce volet du projet devait être revu et intégré dans une réflexion plus globale sur la révision et la simplification du droit du travail.

Le MEDEF entend donc engager toutes les actions qui permettront de limiter autant que possible les impacts négatifs sur les entreprises qui pourraient résulter de la réforme et qui pourraient être encore accentués par les décrets d'application en préparation.

Le MEDEF exercera toute sa détermination et sa vigilance dans le débat qui s'ouvre, pour que la réforme à venir conduise à des solutions respectueuses des droits fondamentaux de chacune des parties dans les contentieux prud'homaux.

Nous précisons que les mandats seront prorogés jusqu'en 2017 pour éviter l'organisation d'une nouvelle élection avant l'entrée en vigueur de la réforme.

Report des élections CCI

La secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire, M^{me} Carole Delga, a annoncé que les prochaines élections consulaires, qui devaient se dérouler en octobre 2015, devraient finalement être reportées à 2016.

L'information à la vitesse de la lumière

Fondée en 2001 dans le Pays de Gex, la société K-NET, spécialisée en services informatiques, devient, en 2010, fournisseur d'accès Internet sur le réseau d'initiative publique du département de l'Ain, déployé par le Syndicat Intercommunal d'Énergie et d'e-communication de l'Ain (SIEA).

En 2012, K-NET ouvre l'agence de Viriat et se hisse au premier rang des opérateurs fibre optique de notre département avec plus de 7 000 abonnés à ce jour.

Frank Bisetti, jeune dirigeant de 38 ans, rappelle les nombreux avantages de la fibre et le véritable potentiel de cette technologie : transmission des données à la vitesse de la lumière, débit constant quelle que soit la distance et symétrique (aussi rapide en réception qu'en émission), abordable et accessible à tous.

Aujourd'hui, les entreprises ne mesurent pas toujours l'intérêt de se raccorder à la fibre avec un opérateur de proximité mais lorsqu'elles franchissent le pas, difficile de revenir en arrière tant l'impact est positif, facteur de compétitivité et relation avec son opérateur grandement simplifiée.

Frank Bisetti affiche sa volonté de développer plus encore le nombre de ses clients, passant en 2015 de 9 à 12 agences en France, et vise 10 000 abonnés, avec, pour atouts, des services de qualité, des équipes techniques et commerciales de proximité, capables d'accompagner les entreprises au quotidien et de répondre rapidement aux demandes.

À ce jour, plus de 190 communes et 130 zones d'activité du département accèdent au Très Haut Débit. Pour les zones non couvertes et les entreprises qui s'impatientent, Frank Bisetti conseille de se regrouper en collectifs et de s'adresser à leurs mairies respectives car le SIEA est une collectivité au service des communes !

En 2013, la société K-NET rejoint le MEDEF de l'Ain. Ce patron de sociétés en plein développement ressent le besoin de s'adosser à un réseau, de partager des conseils et des avis. Il apprécie les réunions de cohésion que réalise Pierre Ginot, président de l'ADE (Agence de Développement Économique) au sein du Cercle des Entrepreneurs du Pays de Gex et Pays Bellegardien.



CONTACT

Frank Bisetti
K-NET

130 rue Gustave Eiffel - Technoparc
01630 Saint-Genis-Pouilly
Tél. : 0482 53 11 50

Le MEDEF de l'Ain vient de se raccorder à la Fibre Optique, n'hésitez pas à nous consulter à ce sujet.

Nature et environnement

Hubert Fournand a repris l'entreprise familiale avec son frère et sa sœur en 1996, après avoir suivi une formation théorique de forestier puis plusieurs années d'apprentissage sur le terrain comme simple salarié.

À l'origine, cette société avait pour activités la vente de grumes et l'exploitation forestière. Aujourd'hui elle s'est orientée dans la prestation de services dans quatre métiers différents : l'élagage, l'abattage, le débroussaillage et le bois de chauffage.

Certifiée ISO 14001 depuis 2004, ses clients sont à 90 % des entreprises d'état : SNCF, ERDF, RTE (Réseau de transport d'électricité), GDF...

Pour respecter l'environnement, l'entreprise s'est lancée dans le tri des déchets et le recyclage. À titre d'exemple, M. Fournand précise « *trente tronçonneuses rejettent dans la nature jusqu'à 3000 litres d'huile par an, sous forme de gouttelettes ! Sans possibilité de récupération* ». Aujourd'hui malgré le coût plus élevé, les huiles végétales sont privilégiées.

Pour le recyclage des bois et végétaux, il a créé une nouvelle structure dans les années 2000 : la société REVECO, plateforme de retraitement des déchets verts et bois. Il revend aux collectivités, paysagistes, coopératives, particuliers... du compost ou du bois sous forme de plaquettes forestières destinées au chauffage.

M. Fournand manifeste de réelles inquiétudes pour l'avenir. Il redoute de nouvelles tensions sur les marges, des charges fiscales en augmentation et une rigidité du droit du travail dans un domaine à forte main-d'œuvre. Si le recrutement des jeunes collaborateurs s'avère plutôt facile via des stages ou des contrats d'apprentissage, le métier reste contraignant et l'entreprise sera soumise aux nouvelles dispositions relatives à la pénibilité.

Hubert Fournand est par ailleurs très investi dans la vie de la cité, puisqu'il est adjoint au maire de Faramans et pompier volontaire.

M. Fournand a rejoint le MEDEF pour témoigner de son soutien à une organisation professionnelle et être au fait de l'actualité juridique, notamment.



CONTACT

Hubert Fournand
FOURNAND ET FILS

Le Gaillard
01800 Faramans
Tél. : 0474610105

&

SARL REVECO
Tél. : 0474614683

Pénibilité

Le MEDEF a pris connaissance de la lettre de mission confiée au député Christophe Sirugue et au chef d'entreprise Gérard Huot, visant à évaluer le dispositif pénibilité et proposer de nouvelles modalités de mise en œuvre, simples et sécurisées juridiquement.

Cette mission répond à une demande du MEDEF de disposer d'une véritable évaluation du compte pénibilité, pour en définir des modalités de mise en œuvre ne pénalisant pas la compétitivité des entreprises. Il prend acte de l'engagement du Premier ministre qui précise que les entreprises n'ont, à ce stade, aucune tâche ou formalité supplémentaire à accomplir au titre du compte.

Le MEDEF est disposé à apporter toute sa contribution à la mission, pour permettre de définir un dispositif simplifié. Tout en reconnaissant la nécessité de prendre en compte la pénibilité de certaines situations professionnelles, il est crucial de préserver la compétitivité des entreprises, et de leur éviter toute charge administrative nouvelle par une solution simple et sécurisée juridiquement.



CONTACT

Paul Culty

Mail : paulculty@medef-ain.com
Tél. : 0474321713

Agenda

Réunions Maison des Entreprises
247 chemin de Bellevue
01960 Péronnas

23 janvier 2015

« Comment optimiser sa DOETH 2014 »
avec la participation de L'AGEFIPH
De 9h30 à 11h00

24 février 2015

Réunion pour les mandataires
De 9h00 à 11h00

Réunions en extérieur

Présentation de la Loi de Finances 2015
À partir de 18h30

27 Janvier 2015

Amphi Bourg-en-Bresse

3 février 2015

Pôle Européen de Plasturgie - Bellignat

Une bonne préparation, facteur de succès essentiel, pour une reprise ou une cession d'entreprise

Le CRA (Cédants et Repreneurs d'Affaires) est une association nationale ayant pour vocation la transmission de PME et PMI. Outre la gestion en toute confidentialité d'une base de données comprenant 2000 repreneurs et cédants, visible sur le site www.cra-asso.org, le CRA assure des sessions de formation. Une cession doit se préparer longtemps à l'avance ; de nombreux points juridiques, financiers, fiscaux, patrimoniaux et sociaux sont à considérer. De plus, des journées de *Sensibilisation à la Cession* sont organisées à Lyon et animées par des professionnels, le CRA Formation apporte des réponses concrètes aux questions des futurs cédants.

Par ailleurs, toujours dans l'optique d'une optimisation de ces opérations de transmission, le CRA et le MEDEF de l'Ain vous informent d'ores et déjà de l'organisation en partenariat avec la Revue R & T, l'information 100 % transmission, et l'aimable invitation de la communauté de communes du Haut-Bugey, d'une conférence le **19 mars 2015 à 17h30 à l'Espace Loisirs d'Arbent (01100)**, Sur le thème : « **Vendre au juste prix, acheter sans surpayer. Comment la crise impacte la valeur d'une entreprise en 2015 ?** ».

Pour tout renseignement sur ces actions, vous pouvez contacter les délégués présents sur le département de l'Ain

Alain Gaillard - Tél. : 0637232860
Pour Bourg et le val de Saône

Jean-Paul Hermant - Tél. : 0616102543
Pour le secteur d'Oyonnax

Gérard Rigoulet - Tél. : 0688471924
Pour la Plaine de l'Ain et la Côte tière
Ou par Mail : cra.bourg@cra-asso.org



Réforme de la taxe d'apprentissage - Nouvelles modalités pour 2015

Le PLRF 2014 et les décrets du 28 et 29 août 2014 fixent les nouvelles modalités de la taxe d'apprentissage :

- ▶ Fusion de la CDA (0,18 %) et de la TA (0,50 %) en **une seule taxe à 0,68 %**
- ▶ Obligation d'un **collecteur unique**
- ▶ **Libre choix** du collecteur
- ▶ **Nouvelle répartition :**
 - **Fraction régionale** = 51 % de la TA remplaçant le FNDMA et le CDA
 - **Quota** (financement des CFA) = 26 %
 - **Hors Quota** (financement des formations initiales hors apprentissage) = 23 %
- ▶ Hors Quota réparti en **2 catégories** seulement :
 - Nouvelle catégorie **A** (niveaux CAP à BAC + 2) = 65 % du HQ
 - Nouvelle catégorie **B** (niveaux BAC + 3 et plus) = 35 % du HQ
 - Fin du cumul des catégories
 - Frais de stage plafonnés à 3 % de la TA
- ▶ Le Bonus Alternance, géré par Pôle emploi, est remplacé par une **réduction d'impôt** venant en déduction de la taxe à payer (imputable sur le Hors Quota). Cette réduction est calculée sur la base du nombre d'alternants compris entre 4 % et 6 % de l'effectif.



CONTACT

Collecte Taxe Apprentissage

Marie-France Bozonnet

Tél. : 0474321716

Mail : mariefrancebozonnet@medef-ain.com

**Date limite de versement :
avant le 1^{er} mars 2015**



247 Chemin de Bellevue
BP 21 - 01960 Péronnas

Tél. 0474321710
Fax 0474320059

sylviefavro@medef-ain.com
www.medef-ain.com